RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3905-2014
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 10 DÉC. 2014
Pièces n°: B-0183

Engagement n° 2 (demandé par L'ACEF de l'Outaouais)

Expliquer la figure A2, les écarts entre le Distributeur et la moyenne, HQD-2, Document 1, page 18.

Réponse à l'engagement n° 2 :

La baisse des coûts observée en 2009, tant pour Hydro-Québec que pour les autres entreprises du balisage, s'explique principalement par une modification du périmètre de coûts du balisage.

De plus, le Distributeur tient à préciser que l'écart entre Hydro-Québec et la moyenne de l'industrie reste à peu près constant de 2010 à 2012 lorsqu'est exclu l'impact de la variation du taux de change $US/$CAN entre 2009 et 2010. Par ailleurs, l'écart s'explique, entre autres, par des coûts de maintenance et des activités connexes ainsi que par des dépenses en facturation interne plus importants pour le Distributeur que pour la moyenne des entreprises.

En adoptant différentes mesures d'amélioration qui s'inspirent des meilleures pratiques de l'industrie électrique, le Distributeur intègre depuis quelques années des gains d'efficience récurrents qui devraient se traduire par un impact favorable sur ses résultats de balisage au plan des dépenses d'exploitation.